



## PV du Conseil Municipal du 27 juillet 2023

**Présents :** Jean-Pierre MOURIES, Dominique MELET, Guillaume BERDEIL, Daniel SICRE, Fabien THOB, Denis LAFON, Carole JUSTROBE, Elisabeth ARBEFEUILLE, Marie-Françoise DELRIEU, André ROUJA, Marie-Dominique DALOU et Nadine MOREL

**Absents :** Yoan MAZIERES (procuration à Guillaume BERDEIL), Esméralda DELPECH (procuration à Denis LAFON), Toufik ZOUAOUI.

**Président de séance :** Mr Denis LAFON

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Dominique DALOU

### 1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	ADOPTION
14	0	0	Oui

### 2/ Délégations du Conseil Municipal au Maire

La liste des délégations du Conseil Municipal au Maire ci-jointe a été revue, corrigée par un groupe de travail.

Vote des délégations du Conseil Municipal au Maire			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	ADOPTION
14	0	0	Oui

### 3/ Tarification des repas de cantine pour saison 2023-2024

Notre prestataire API augmente ses tarifs chaque année, mais il n'y a pas eu de répercussions sur le tarif des repas depuis au moins 3 ans. La proposition est de passer de 3.80 € à 3.92€ par repas, en concertation avec Bonnac qui a le même prestataire et proposerait donc le même prix.

Vote du prix du repas à la cantine au tarif de 3,92€ à la rentrée 2023			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	ADOPTION
14	0	0	Oui

#### 4/Délibération tranches du tarif social de cantine

L'Etat aide les familles pour les repas cantine en fonction du coefficient familial. Il rembourse 3€ aux communes sur le prix des repas des familles dont le coefficient familial est inférieur à 1000€.

Pour obtenir cette aide, il y a obligation de faire 3 tranches de tarif en fonction des coefficients familiaux, dont une tranche à 1€ pour les familles dont le coefficient est inférieur à 1000€.

Il est proposé le tarif au repas suivant selon les tranches :

Tranche Coefficient Familial	Tarif proposé pour le repas à la cantine
0 à 999€	1 €
1000 à 1499€	3,80 €
plus de 1500€	3,92 €

Le justificatif de coefficient familial sera demandé aux familles à la rentrée de septembre. Les familles n'ayant pas fourni le document demandé payeront le tarif du repas le plus élevé.

<i>Vote du prix du repas à la cantine en fonction des tranches de coefficient familial</i>			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	ADOPTION
14	0	0	Oui

#### 5/ Délibération sur une convention de mise à disposition d'un Conseiller Energie partagé par le biais de la Communauté des Communes des Portes d'Ariège.

C'est une opportunité à moindre cout de faire les économies dont nous avons besoin, en prenant les bonnes décisions.

Cette personne pourrait nous conseiller dans les domaines suivants : étude thermique bâtiments municipaux, économies d'énergies, chauffage... Nous avons beaucoup à faire dans ce domaine.

Le prix est très attractif : 0,58€ par habitant par an.

<i>Vote d'une convention de mise à disposition d'un Conseiller Energie partagé par le biais de la Communauté des Communes des Portes d'Ariège</i>			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	ADOPTION
14	0	0	Oui

## 6/ Questions diverses

- Panneaux de baskets : achat pour 336€. André ROUJA les installe.
- Grillage du tennis abimé et dangereux : va être réparé
- Foot : devis 438€TTC de réparation. 4 sur 6 des poteaux arrières buts sont tordus. Voir si le club de foot peut se charger de les installer.
- La station de pompage a été remise en service.
- Les recommandations de la Préfecture en termes d'arrosage sont respectées.
- Lignes jaunes contre le stationnement à certains endroits dans le village : certaines ont presque disparu, ainsi que les panneaux qui vont avec. Notamment devant le monument aux morts, ou il y a souvent des véhicules stationnés. Vérifier les arrêtés municipaux, aller voir sur place, répertorier les marquages à rafraichir => Etat des lieux à faire par la Commission Urbanisme
- Les panneaux d'affichage municipaux : ils sont au nombre de 6. Il y a un réel besoin d'améliorer la répartition sur le territoire et aussi la cohérence de formats entre tous les panneaux. Certains ne se voient pas. La Commission Communication va faire un état des lieux et faire des préconisations rapidement. Faire des choses simples, avec du plexi.
- Travaux de l'école : beaucoup de travail à faire avant la rentrée. L'état des lieux avait été fait par la Commission Ecole et Mme l'Institutrice. C'est maintenant les Commissions Travaux et Ecole qui travaillent en synergie sur le dossier.
- Place Fargaud, inondation du parking, 2 possibilités ont été chiffrées :
  - o Soit refaire la place au prix de 39687 € TTC
  - o Soit refaire un vrai puit avec un bon drainage au prix de 2090€ TTC. Le puit existe déjà mais ne fonctionne pas.

Seconde option choisie. L'entreprise Cousin TP se chargera des travaux, idéalement en septembre.

- o Travaux du pont. Mr le Maire a eu le SMECTOM pour les ordures, et la Poste pour le courrier, donc tout est réorganisé à ce niveau-là pour les personnes qui habitent de l'autre côté du pont.
- o Travaux du pont : on ne pas passer même à pied.
- o Initiative citoyenne pour nettoyer le village des déchets et sensibilisation des habitants. Des actions de ramassage, de quantification par des bénévoles sont en cours. L'ambition est de réduire les déchets urbains. La Mairie soutient cette initiative et s'organise, par le biais de ses commissions, pour le développement de celle-ci :
  - o Commission Aménagement : Recenser les poubelles, faire un état des lieux. Des receveurs de mégots à prévoir. Rechercher des labels. Mobiliser les commerçants.
  - o Commission Communication : soutenir l'initiative citoyenne, en faire la publicité. La brigade des feuilles crée les visuels et les transmet à la commission communication.
  - o Commission Association : Faire des actions de sensibilisation (Mobiliser sur les « après » événements par exemple). Promouvoir et organiser le "World cleanup day" qui aura lieu le 16 septembre.
  - o Commission Ecole : Solliciter les enseignants et s'assurer de la pertinence avec leur projet pédagogique. Proposition sur une demi-journée. Intégrer APE sur cette initiative.
  - o Proposition du Centre de Tri pour aller faire une journée sur place. Associer Bonnac ? Les dates proposées sont 16/8 ou 17/8 ou un 21/8. Un doodle va circuler.
  - o Les commissions se mobilisent et nous ferons un point fin août ou début septembre.
  - o Fourtic : l'ancienne plaque indiquant le Chemin de Fourtic a été enlevée, mais la nouvelle plaque n'a pas encore été posée. Vérifier si elle est stockée aux ateliers.

- Allée de la Bernadette : les palissades ont été ajourées après rappel des règlementations en vigueur par Mr le Maire.

***L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 22 heures.***

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Mr Denis LAFON

Mme Marie-Dominique DALOU